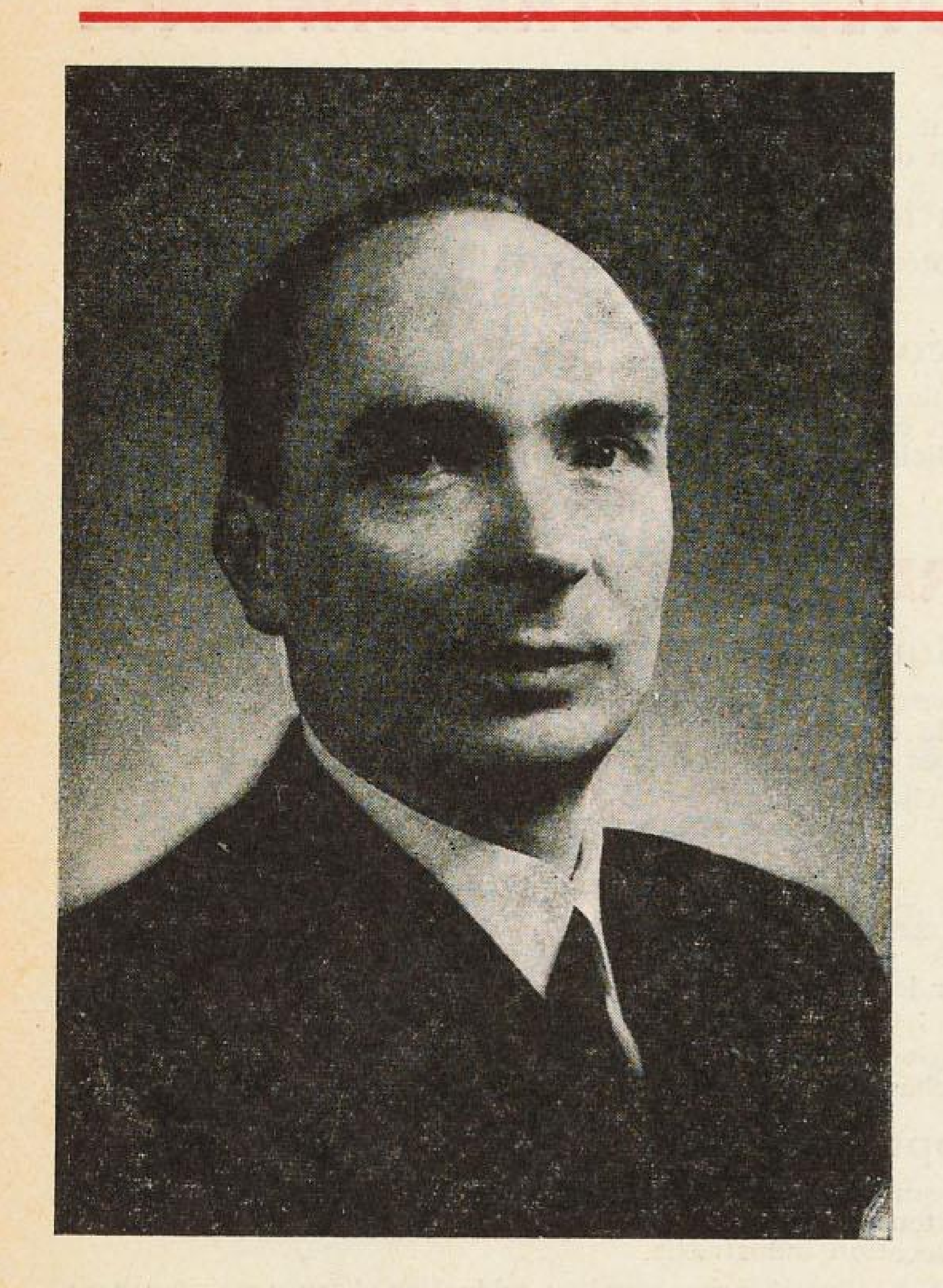
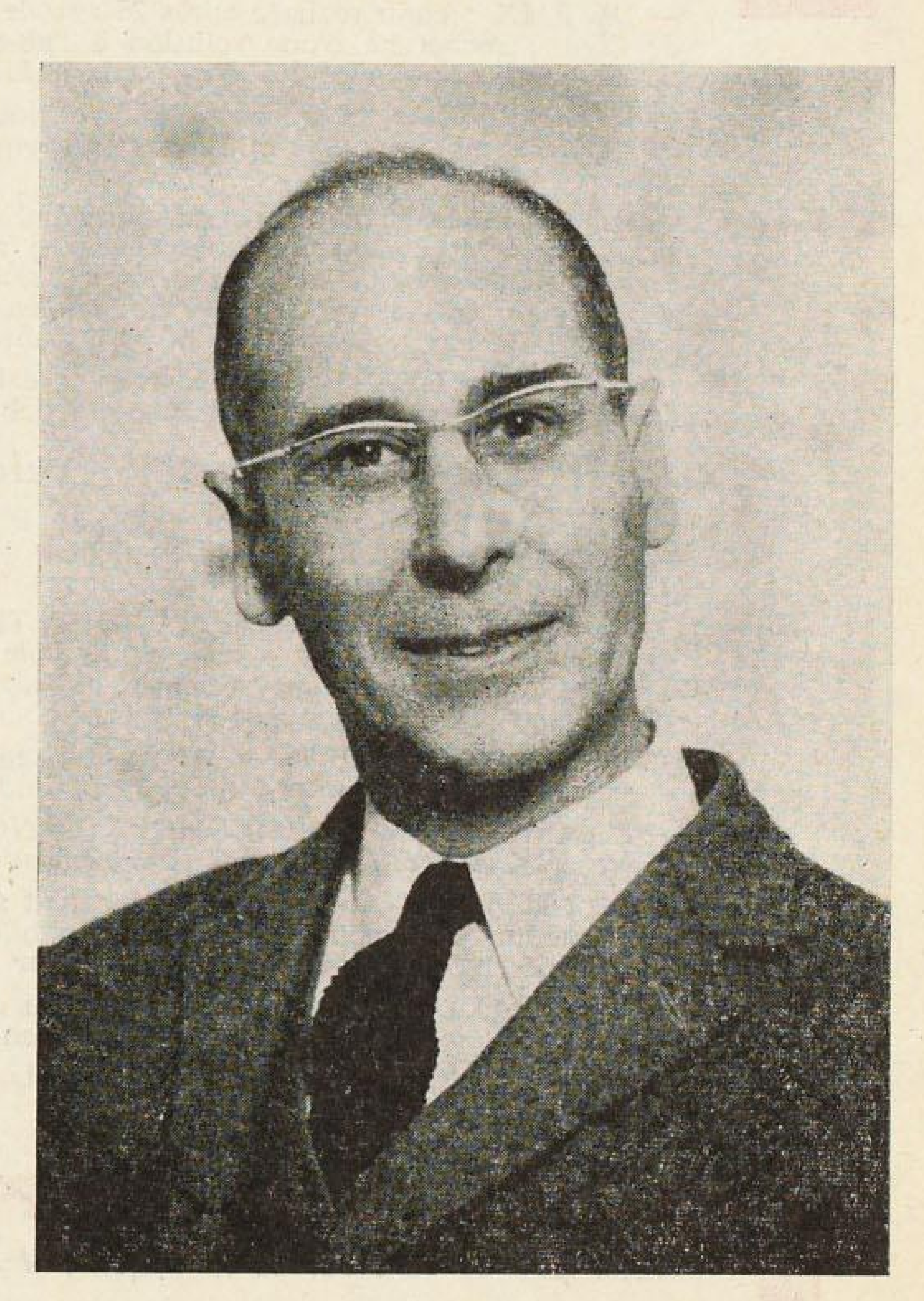
AVEC LA Ve RÉPUBLIQUE



Stabilité, Efficacité, Progrès...

Roger GOEMAERE
43 ans - 2 enfants
Maître Imprimeur
Médaille de la Résistance
Maire de Montrichard
Député sortant



Docteur Pierre BURGOT
47 ans - 8 enfants
Ancien chef de clinique de la Faculté de Médecine de Paris
Chirurgien à Blois
Croix de guerre 1939-45
Suppléant



LES PRESSES MONTRICHARDAISES - Tél. 1-96

En Novembre 1962, 15.673 électeurs m'ont fait l'honneur de m'élire à l'Assemblée Nationale pour y représenter et y défendre les intérêts des populations de notre circonscription, et pour aider le général de Gaulle à atteindre les objectifs fixés.

3 RAISONS DE ME RENOUVELER VOTRE CONFIANCE

● 5 ans de stabilité politique

Une législature complète, un seul gouvernement : fait unique dans l'histoire de la République française ; continuité et respect des institutions ; cohésion de la majorité.

● 5 ans au service de la Nation

Un travail parlementaire efficace : 367 lois votées ; et pour le seul groupe U.N.R.-U.D.T. : 261 propositions de lois, 259 questions orales, plus de mille amendements, plus de huit mille questions écrites.

● 5 ans au service de la Circonscription

Obtention de crédits pour la construction ; action en faveur de l'industrialisation du Loir-et-Cher et de l'expansion économique ; interventions pour la création d'une Charte viticole pour la région ; inscription au Ve Plan (tranche 1967) des ponts de Blois et Chaumont ; accélération des programmes d'adduction d'eau et d'assainissement des communes.

2 OBJECTIFS A DÉFENDRE

● Il faut poursuivre la politique nationale

— DE PAIX : enfin réalisée après 25 ans de guerre ; maintien de nos alliances ; détente avec les pays de l'Est ; recherche d'une solution à l'absurde conflit vietnamien ; organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

— D'INDEPENDANCE : autonomie politique vis-à-vis des grandes puissances étrangères ; liberté de décision en cas de conflit militaire ; responsabilité pleine et entière du destin de la France par les Français.

— DE PROGRES : après l'arrêt tant souhaité de l'inflation, expansion dans la stabilité ; monnaie forte à l'intérieur et considérée à l'extérieur ; augmentation régulière de la production dans le cadre du Plan ; modernisation des structures agricoles ; politique des revenus ; recherche du plein emploi compte tenu de l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail ; amélioration des conditions de vie ; paix scolaire par le respect de la « loi Debré » ; continuation de la politique envers les personnes âgées.

— D'INTEGRATION EUROPEENNE : réalisation totale du marché commun, harmonisation progressive des politiques nationales, recherche de débouchés pour la France.

● Il faut garantir le développement de notre région

— L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL : pour fixer sur place l'excédent démographique et permettre l'accueil des populations rurales en milieu urbain ; extension de la zone industrielle de Blois ; implantations d'usines, notamment dans les communes à vocation industrielle.

— LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE : électrification rurale ; adduction d'eau ; voirie ; poursuite du remembrement ; collège agricole de garçons à Blois ; amélioration du marché du vin et autorisation de plantation anticipée de cépages nobles (précédent de 3 ans l'arrachage) et prêt d'honneur sur 10 ans au viticulteur reconvertissant son vignoble, remboursable par annuités égales dès la 4e année.

— LA POLITIQUE DU LOGEMENT : extension de la ZUP de Blois ; prêts à la construction ; travaux d'assainissement, priorité au logement individuel en location-attribution.

— L'AMELIORATION DES COMMUNICATIONS : pont de Blois et abords, pont de Chaumont, élargissement et réfection de routes ; modernisation du réseau routier.

— LA POLITIQUE SOCIALE : équipement sportif (Blois, Contres, Herbault, Onzain, Mer, Montrichard), construction d'un nouveau centre hospitalier à Blois, mise en service d'un établissement psychiatrique, de centres médico-sociaux, de foyers pour inadaptés et jeunes délinquants, de maisons de retraite.

— L'EDUCATION NATIONALE : création de nouvelles classes et de deux C.E.S., achèvement des deux lycées de Blois, transfert et agrandissement du Centre de Formation Professionnelle accélérée.

— LE TOURISME : plan d'eau sur la Loire ouvert à tous, restauration et entretien des monuments historiques, création de campings.

1 SOLUTION A ADOPTER

Voter pour le candidat de la Majorité Ve République

Roger GOEMAERE, député sortant

Pierre BURGOT, suppléant

Votez Stabilité



Votez Majorité

Vu le Candidat.